

Monsieur l'IA-Dasen,
Mesdames, Messieurs les membres de cette CAPD,

Depuis le 5 mai dernier, les personnels de l'Éducation Nationale peuvent répondre au baromètre des métiers UNSA Education 2025. L'an dernier, **88,1% des répondants ont confirmé qu'ils ne voyaient pas d'amélioration dans leurs conditions de travail....** La difficulté grandissante pour obtenir un temps partiel participe inévitablement à cette non-amélioration.

Les collègues concernés sont fatigués, malmenés, **craignent de ne pas pouvoir travailler à temps plein une année scolaire** entière et sont donc prêts à consentir une baisse de leur rémunération afin de pouvoir poursuivre leurs missions professionnelles dans des conditions acceptables. D'autre part, ces refus de temps partiel **ne participent pas non plus à l'attractivité de nos métiers**, particulièrement pour nous, professeurs des Écoles; les autres corps n'étant pas autant concernés par ces refus.

Ces demandes de temps partiels correspondent à une **nécessité d'équilibre de vie professionnelle et personnelle**, notamment pour leur santé ou l'accompagnement de proches. Nos collègues savent qu'ils perdent en salaire, mais également en nombre de trimestres pour leur retraite mais ils **ne se sentent plus capables de tenir le rythme de nos métiers à 100%**. En effet, nos conditions de travail se détériorent, le nombre d'EBEP par classe est de plus en plus important, entraînant une augmentation de la charge de travail administrative et pédagogique. Parallèlement, on constate une augmentation du nombre d'incidents de violences verbales et physiques de la part des élèves et des adultes. De plus, les **journées non-remplacées dans les écoles pèsent énormément sur le quotidien et la santé de tous les collègues**. Un cercle vicieux s'est malheureusement installé depuis quelques années, cercle dans lequel les restrictions envers les personnels s'accroissent, ces derniers en subissent les contre-coups et le métier n'attire plus. Pour palier à ce déficit d'enseignants, les restrictions finissent par augmenter de nouveau, de manière inexorable. **Jusqu'à quel point est-il possible de préssurer ces personnels** sans que le système ne finisse par s'effondrer complètement ?

Tous ces refus posent également la question de la **discrimination faite aux femmes** car nous savons tous que cela les impacte en priorité. Le partage des tâches pour moitié n'est pas encore complètement d'actualité dans notre société. En attendant de l'être, le SE-Unsa 42 demande donc un regard bienveillant de la part de la DSDEN. Sur le terrain, les collègues ne comprennent pas certains refus alors que des demandes a priori similaires reçoivent des avis positifs. **L'opacité accroît le découragement et le sentiment d'injustice.**

Bertrand Boiron, Anne Brunet, Jessica Oriol
Pour le SE-Unsa 42